

Bruxelles, le 3 avril 2019

Madame, Monsieur

Nous avons bien reçu votre courrier du 7 février 2019 ainsi que vos 56 recommandations, que nous avons lu avec attention. Nous rejoignons vos trois grands thèmes majeurs, à savoir, la finance au service de l'intérêt général, de chacun, et des gens.

Comme vous nous l'avez demandé, nous voulons, à travers ces quelques pages, indiquer parmi vos recommandations quatre qui nous semblent prioritaires – ce qui ne signifie pas que nous ne rejoignons pas les autres, au contraire.

1. La justice fiscale et sociale, un axe essentiel dans notre campagne

On nous dit qu'il n'y a pas d'alternative, que nous devons nous serrer la ceinture. En conséquence, les services publics sont délaissés, les salaires stagnent, la pauvreté augmente. Pourtant les moyens existent. Jamais la société n'a produit autant de richesses. Mais ces richesses produites par les travailleurs sont de plus en plus injustement réparties. Nous ne vivons pas au-dessus de nos moyens. Mais les plus fortunés vivent sur nos moyens. Aujourd'hui, la Belgique est un paradis fiscal pour les fortunés et un enfer fiscal pour les autres. Il est temps d'aller rechercher un peu des richesses qui nous ont été prises. Par une taxe des millionnaires, en supprimant les niches fiscales pour les grandes entreprises, en chassant la grande fraude fiscale. En ayant une fiscalité équitable qui fait que les épaules les plus larges portent les charges les plus lourdes et pas le contraire comme aujourd'hui. Cela permettra de répartir plus équitablement les richesses. Une justice fiscale au service (notamment) d'une justice sociale.

Concrètement, en matière de justice fiscale, nous proposons les mesures suivantes :

- Nous instaurons une taxe des millionnaires sur les patrimoines nets dépassant un million d'euros. Les taux sont de 1 % au-dessus de 1 million d'euros, 2 % au-dessus de 2 millions d'euros et 3 % au-dessus de 3 millions d'euros.
- Nous supprimons les niches fiscales de l'impôt des sociétés, notamment en mettant fin à l'exonération des plus-values sur actions.
- Nous instaurons une taxe sur les surprofits bancaires, appliquée à la partie des bénéfices dépassant 5 % de rendement sur fonds propres.
- Nous créons une taxe sur les transactions financières (« taxe Tobin »). La Belgique doit être à l'avant-garde de la création de cette taxe permettant de combattre la spéculation (voir vos

recommandations n°5 et 6)

Nous faisons de la lutte contre la pauvreté croissante une priorité. Nous assurons un emploi stable et décent, y compris aux personnes socialement vulnérables. Nous développons des services ciblés et nous garantissons à chacun un revenu supérieur au seuil de pauvreté. Nous nous attaquons à la pauvreté de manière structurelle et nous faisons du logement, de l'emploi et de la sécurité sociale un droit fondamental pour chacun. Cela rejoint une série de vos recommandations, et certainement votre priorité de « favoriser un partage plus équitable des richesses produites et une augmentation du niveau de revenus des plus faibles », ainsi que de lutter contre le surendettement. Voici une série de mesures que nous proposons :

- Nous augmentons le revenu d'intégration, au minimum jusqu'au seuil de pauvreté européen. Tous ceux dont le revenu (familial) se situe sous ce seuil de pauvreté reçoivent un revenu d'intégration.
- Nous augmentons toutes les prestations minimales (pour les personnes âgées, malades, handicapées, pensionnées, etc.) au-dessus du seuil de pauvreté européen
- Nous individualisons le droit au revenu d'intégration.
- Nous prévenons le surendettement et nous exerçons pour cela un contrôle intensif sur l'ensemble du secteur du crédit associé à des sanctions conséquentes et strictes. Nous engageons à cet effet du personnel supplémentaire dans les services d'inspection.

2. Lutte contre la fraude fiscale

Pour que la justice fiscale soit la plus large possible, nous développons également la lutte contre la grande fraude fiscale, ce qui rejoint un certain nombre de vos recommandations (voir vos recommandations n°16 et 17). En effet, la fraude fiscale est largement concentrée chez les plus riches qui fraudent plus et sur de plus gros montants (puisque leurs revenus et patrimoines sont plus importants). Et si les riches échappent largement aux impôts, les très très riches y échappent très très largement. Il s'agit du 0,01 % : le 1 % le plus riche au sein du 1 % le plus riche. L'économiste Gabriel Zucman, spécialiste des paradis fiscaux, a montré que chez les hyper-riches de cette catégorie, la probabilité de détenir des sociétés offshore dans des paradis fiscaux est de 70 % et qu'ils éludent 30 % de leurs impôts.

En Belgique, dans ce club du 0,01 % le plus riche, le montant d'impôts éludés s'élève en moyenne à 5,3 millions d'euros par an pour chaque ménage, soit... 26 000 fois plus que parmi les 50 % les moins riches, pour lesquels ce montant n'est en moyenne que de 201 euros. Dans la logique de défense des plus riches (fraudeurs), le gouvernement s'est opposé à deux mesures essentielles, selon le PTB : lever réellement le secret bancaire et établir un cadastre des fortunes. Voici donc les mesures que nous proposons :

- Nous créons un cadastre des fortunes avec la constitution d'une plate-forme informatique « Fortune-On-Web », extension de Tax-On-Web.
- Nous créons une cellule spéciale « grandes fortunes » au ministère des Finances telle que pratiquée par plusieurs pays.
- Nous renforçons les cellules « paradis fiscaux » et « prix de transfert ». Une augmentation drastique des effectifs des cellules financières de la Justice est également nécessaire.

- Nous supprimons le secret bancaire avec obligation pour les banques de communiquer au fisc le solde et une synthèse annuelle des opérations des comptes bancaires et comptes de filiales à l'étranger.
- Au niveau européen ou, à défaut, au niveau belge, nous levons le secret bancaire sur les organismes belges Swift et Euroclear, actifs dans les transactions financières internationales.
- Nous interdisons les transactions économiques avec les paradis fiscaux. Les seules transactions admises avec ces pays sont celles dont il est démontré préalablement qu'elles sont justifiées par des activités économiques réelles.
- Nous interdisons aux banques toute activité dans les paradis fiscaux en retirant les licences bancaires des établissements récalcitrants. Les paradis fiscaux membres de l'Union européenne doivent cesser leurs pratiques dommageables.
- Nous augmentons fortement les sanctions pour les auteurs de fraude fiscale grave. Y compris pour les banques livrant assistance à la fraude (voir votre recommandation n°17)

3. Des investissements publics sociaux et écologiques via le RedGreen Deal

Nous rejoignons et soutenons la préoccupation de Financité quant à la promotion d'investissements socialement et écologiquement responsables par les autorités publiques (voir la recommandation n°24), plutôt que le désinvestissement public actuel, ou la recherche d'un rendement économique.

Le PTB propose pour cela un RedGreen Deal, un plan d'investissements sociaux et écologiques.

Investir avec le RedGreen Deal, c'est avant tout tourner le dos à une politique de désinvestissement menée par les partis traditionnels. Depuis plus de trente ans, la Belgique consacre 2 à 2,5 % de son PIB aux investissements publics au lieu d'un bon 5 % avant la vague d'austérité néolibérale des années 80. Conséquence, il n'y a pas seulement des plafonds qui s'écroulent dans les tunnels, il y a des pans entiers de la protection sociale et des services à la population qui sont tombés. Ou qui ont été marchandisés par les privatisations. Pour les énergies renouvelables, nos gouvernements sont dépendants d'acteurs privés qui privilégient les énergies fossiles polluantes pour leur profit à court terme. Les restrictions massives dans les transports en commun aggravent la situation en matière de mobilité. La gestion anarchique de l'aménagement du territoire, l'absence d'approche collective et publique de la construction de logements, mène au chaos urbanistique actuel. Tout ceci augmente de manière considérable les risques de dérèglement climatique majeur, dont les conséquences financières seront tout aussi majeures.

Le RedGreen Deal ne résoudra pas tous les problèmes. Mais il peut rompre avec la logique néfaste actuelle et apporter de l'oxygène à notre pays. Quelques secteurs dans lesquels des investissements publics socialement et écologiquement responsables sont nécessaires :

- Pour affronter le réchauffement climatique, nous avons besoin d'une planification écologique articulée par un plan d'investissements massifs. Pour réduire les émissions de CO2 des grandes industries, pour basculer vers les 100 % d'énergies renouvelables, pour construire un réseau dense et fréquent de transports en commun, pour installer des chauffages urbains, pour isoler tous les bâtiments du pays. Nous voulons y consacrer au moins 5 milliards d'euros d'argent public par an et obliger les grandes entreprises polluantes à investir 5 milliards par an pour diminuer leurs émissions de CO2.

- Pour affronter les urgences sociales, nous construisons des dizaines de milliers de logements publics à prix social, nous investissons dans des programmes urbains pour des quartiers intégrés, nous refinançons l'éducation, l'hôpital, la culture, le sport, l'aide aux personnes en perte d'autonomie et l'accueil de la petite enfance. Nous consacrons cinq autres milliards d'investissements par an à cet effet.
- Nous avons besoin d'investir massivement dans la recherche publique et dans la révolution numérique. La collectivité doit se mettre à la tête de la révolution technologique et digitale en cours et ne pas courir derrière les géants privés comme Google, Uber, Amazon ou Facebook. Les nouvelles technologies doivent être au service des gens, alléger le travail au lieu de le rendre plus stressant et permettre de résoudre des questions cruciales d'environnement, de mobilité, de logistique et de communication. Nous avons besoin de soutenir les indépendants et petites entreprises qui font le tissu économique du pays.

4. Une banque publique 4.0 et une banque publique d'investissement en vue de développer un secteur bancaire public

Les banques systémiques ne peuvent continuer à agir comme elles le font. Quand tout va bien, elles encaissent les bénéfices et les distribuent aux grands actionnaires, qui s'en mettent tranquillement plein les poches. Par contre, quand tout va mal, c'est l'État qui doit intervenir, malgré toutes ses belles promesses. Quoi qu'elles fassent, les grandes banques ne paient jamais les pots cassés. C'est cela qui est pervers.

D'où l'importance stratégique d'un secteur bancaire public, que nous retrouvons dans la recommandation n°19 de Financité. Pour le PTB, c'est à la société de gérer les banques systémiques pour ne pas être livrée aux caprices des banquiers et des financiers.

3.1 Nous proposons de commencer par une nouvelle grande banque publique, afin de protéger l'épargne des citoyens et destiner les crédits aux particuliers, à la production et non à la spéculation. Nous voulons **une véritable banque publique 4.0 à partir des capitaux de l'actuelle banque Belfius**. Nous ne voulons donc pas simplement garder Belfius telle quelle.

Belfius n'existe que par l'argent public. Pourtant, même si l'État est seul propriétaire, il se comporte comme un investisseur privé dont le principal objectif est de rendre la banque la plus rentable possible afin de la revendre au prix le plus élevé possible. Les restructurations, réductions de personnel et fermetures d'agences des dernières années en attestent.

C'est finalement à cette privatisation, sous la forme d'une entrée en Bourse, que le gouvernement Michel voulait aboutir. Mis à part le fait que le CD&V exerçait un chantage, en liant la vente de Belfius à une solution pour les coopérateurs d'Arco (victimes collatérales de la débâcle de Dexia), tous les partenaires de la majorité fédérale étaient d'accord avec la privatisation. Cette privatisation n'a finalement pas eu lieu, mais sera sur la table du prochain gouvernement. Nous pouvons encore l'arrêter et nous pouvons, tant que Belfius est encore sous le contrôle de l'État, lui donner une autre orientation comme le propose aussi la large plate-forme associative et syndicale « Belfius est à nous ».

Nous pouvons mettre sur pied une task force composée des organisations syndicales, des associations de consommateurs et de citoyens pour élaborer un scénario de développement d'une

véritable banque publique 4.0, au service du public.

3.2 Pour réaliser notre plan RedGreen Deal d'investissement public de 10 milliards par an, nous créons également **une banque publique d'investissement** destinée explicitement à de grands projets de planification écologique et d'investissements sociaux.

Nous pouvons nous inspirer de certains aspects de sociétés publiques d'investissement allemandes. Prenons la banque allemande KfW : avec un capital de près de 4 milliards d'euros, elle investit principalement dans la transition écologique, en particulier pour un programme d'efficacité énergétique. Depuis 2001, ses prêts ont permis d'isoler plus de deux millions de maisons, employant ainsi 200 000 personnes par an.

Les obligations émises sont garanties par l'État. Ce qui lui donne une cote de AAA sur le marché. La banque peut donc prêter à faible taux d'intérêt. Et l'État subventionne en bonus ses taux d'intérêt.

Ainsi en 2011, l'État a investi un peu moins d'un milliard d'euros, que la KfW a transformés en 6,5 milliards d'euros de prêts, ce qui a créé un investissement total de 18,5 milliards d'euros, soit vingt fois plus que la subvention publique. C'est ce qu'on appelle un effet de levier. Mais cet effet de levier est utilisé ici non pas pour financer des projets privés tous azimuts, mais pour financer des projets publics.

Ainsi si l'État verse 1,5 milliard d'euros dans KfW (pour subventionner les taux d'intérêt), il récupère 3 à 4 milliards d'euros de recettes fiscales sur les travaux effectués pour l'isolation.

Pourquoi ce qui est possible en Allemagne ne le serait pas en Belgique en garantissant que cette banque n'investisse pas dans des projets spéculatifs ? L'État et les Régions devraient faire appel prioritairement à cette banque pour ces grands investissements. Les obligations émises par cette banque et garanties par l'État pourraient mobiliser l'épargne encore abondante dans notre pays.

Afin de favoriser l'épargne via des obligations à la banque d'investissement climatique, un taux avantageux sera garanti aux clients de la banque publique 4.0.

Pour démarrer la banque d'investissement climatique, nous y injectons régulièrement du capital frais, pour porter rapidement les investissements publics à la hauteur de 10 milliards d'euros par an.

Nous espérons avec ces quelques pages avoir répondu à vos attentes. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez davantage d'informations.

Pour le service étude du PTB

Michael Verbauwhede

michael.verbauwhede@ptb.be